



Conditions générales de Vente :

ADMISSION :

Les activités de Ride The Verdon sont ouvertes à tous. Chaque pratiquant doit absolument :

- savoir nager
- être en bonne condition physique
- Ne pas faire l'objet d'une contre indication médicale à la pratique du sport choisi (problèmes de dos, cardiaque, ...).
- Être âgé de 16 ans et plus pour l'activité « Grand Canyon Expedition »
- Être âgé de 14 ans et plus pour les activités « Aqua Trekking » et « Airboat Kayaking »
- Être âgé de 7 ans et plus pour l'activité « Family Rafting »
- Pour l'activité « Grand Canyon Expedition », le pratiquant doit peser au maximum 85 kg.

Une autorisation parentale est obligatoire pour tout mineur non accompagnés par l'un de ses parents ou responsable légal.

INSCRIPTION :

En cas d'inscription d'un groupe, l'organisateur s'engage à faire connaître et approuver les présentes conditions à l'ensemble des participants.

RESERVATION :

Toute réservation ne sera confirmée que sur réception du présent document rempli, signé et accompagné d'arrhes représentant 30% du prix total.
Un bulletin de confirmation sera envoyé dès réception du chèque.

ANNULATION DE LA PART DE RIDE THE VERDON© :

La faisabilité de tout programme sportif est soumise à l'appréciation du guide en fonction des conditions météorologiques et des aptitudes sportives du/des participant(s).

RIDE THE VERDON© se réserve le droit de modifier les programmes d'activités sportives pour des raisons de sécurité, crues, aptitudes sportives des participants ou tout cas de force majeure. Pour ces raisons, des parcours de remplacement seront organisés sans qu'aucun des participants ne puisse prétendre à une quelconque indemnité.

Si RIDE THE VERDON© se trouve dans l'obligation d'annuler l'activité pour quelque raison que ce soit, les participants seront intégralement remboursés sans pouvoir prétendre à aucune autre indemnité supplémentaire.

ANNULATION DE LA PART DU / DES PARTICIPANT(S):

- Pour toute annulation de la part du/des participant, les arrhes ne seront pas remboursés.
- Les arrhes peuvent être reportés, en fonction des disponibilités de RIDE THE VERDON© sur une autre date de l'année en cours, à réception d'une lettre recommandée au moins 7 jours avant la date d'activité.
- Pour les groupes, si les participants sont moins nombreux que prévu, l'organisateur doit en informer RIDE THE VERDON au moins 7 jours avant la date de l'activité. Dans le cas contraire toute place réservée est due.

ASSURANCE :

RIDE THE VERDON a souscrit un contrat d'assurance Responsabilité Civile, spécifique à l'encadrement d'activités d'eau-vive, avec la compagnie Allianz. Cette assurance Responsabilité Civile est incluse dans le prix des prestations.



Je soussigné,, demeurant à
l'adresse suivante :

.....
.....
.....
.....

atteste avoir pris connaissance des conditions générales de vente de RIDE THE
VERDON©.

Je souhaite effectuer l'activité suivante (cochez l'activité choisie) :

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> « AQUA TREKKING » | <input type="checkbox"/> « GRAND CANYON EXPEDITION » |
| <input type="checkbox"/> « AIRBOAT KAYAKING » | <input type="checkbox"/> « FAMILY RAFTING » |

Nombre de personnes :

En conséquence, je joins à cette attestation un chèque d'arrhes correspondant à 30% du
montant total de l'activité, soit un montant de €.

Fait à, le...../...../.....

Signature